

Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (ancien Plan d'Occupation des Sols)

Par arrêté n°62454-2006-06-07 en date du 09 juin 2006, le maire d'Hinges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de P.L.U arrêté par le conseil municipal.

A cet effet, Monsieur Jacques DUC a été désigné par le tribunal administratif de Lille comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du 28 juin au 27 juillet 2006, aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

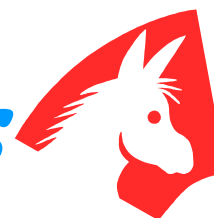
- le samedi 1^{er} juillet de 8h30 à 11h30,
- le lundi 03 juillet de 8h30 à 11h30,
- le mercredi 12 juillet de 14h à 17h
- le lundi 24 juillet de 14h à 17 h.

Son rapport et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie.



ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

La Gazette des boudets



Le bulletin d'information de la Commune d'HINGES
Rédaction et impression en Mairie de HINGES

Juillet et Août 2006

Bonnes Vacances !

PERMANENCES des ÉLUS

André DELORY, Maire,

Jean Claude DELPIERRE, Adjoint délégué aux loisirs, à la jeunesse et à la communication),

Marcel MARTIAUX, Adjoint délégué pour les bâtiments communaux,

Monsieur René WALLART, Adjoint délégué aux affaires sociales et à l'état civil,

Monsieur Francis BAR, Adjoint délégué à l'environnement (voirie - fossés - éclairage public ...)

Monsieur Jean Marie DESPREZ, Adjoint délégué aux affaires scolaires et à la restauration scolaire.

Prendre rendez-vous en mairie.

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Tel : 03.21.57.20.77

Fax : 03.21.57.29.31

E-Mail : mairiedhinges@wanadoo.fr

[Http://www.premiumwanadoo.com/
commune-de-hinges](http://www.premiumwanadoo.com/commune-de-hinges)

Lundi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30.

Mardi : 8h30 à 12h00

Mercredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30.

Jeudi : 8h30 à 12h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30.

Samedi : 9h00 à 11h30 (Permanence uniquement administrative). Fermé en août.

PERMANENCES en MAIRIE

Madame FERREZ,
Mission Locale pour les Jeunes
tiendra sa permanence en mairie
le mercredi 26 juillet de 13 h 30 à 15 h 00.
Pas de permanence en août.

**Permanence de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie**
Pas de permanence en juillet.

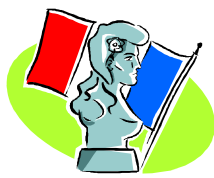
Permanence de l'Assistante Sociale
le 13 juillet de 11 à 12 heures.
Pas de permanence en août.

Permanence de Mr André FLAJOLET,
Député-Maire, représenté par son assistant
Monsieur Philippe AVERLANT
Le 25 juillet de 14h à 16h
Pas de permanence en août.

Permanence de Mr Raymond GAQUÈRE,
Conseiller Général,
Dates non communiquées

FUITE D'EAU

En cas d'urgence durant les heures de fermeture de la Mairie, vous pouvez appeler le service des Eaux du SIVOM au 03.21.52.99.10



Juillet

Vendredi 14 :
Fête Nationale

Concours de pétanque organisé
par la boule Hingeoise
Terrain cendré-ouvert à tous

Du Vendredi 14 au mardi 18 :
Fête communale organisée
par le F.C.H., l'Harmonie communale
et le comité des Fêtes
Salle Les Acacias

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Il est rappelé que la présence du demandeur est indispensable lors du dépôt de la demande afin de pouvoir réaliser la prise d'empreinte.

Le délai d'obtention est d'environ deux mois.

Pièces à produire : livret de famille, extrait d'acte de naissance, 2 photos, 2 justificatifs de domicile en original (facture EDF, eau, téléphone etc...)

Concertation fuseaux A24

Un dossier de concertation, relatif au projet d'Autoroute A24, est consultable en mairie.

Vous pouvez également obtenir des informations sur le site Internet :

www.concertation-a24.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons nés en 1990 doivent se faire recenser en Mairie le mois de leur 16 ans. Le livret de famille est indispensable pour cette formalité.

Une attestation de recensement leur sera délivrée. Elle sera nécessaire pour les concours, examens, inscriptions au permis de conduire...

DEMANDE DE PASSEPORT

Le nouveau passeport n'est délivré qu'à titre individuel quel que soit l'âge du demandeur (l'inscription des enfants n'est plus possible).

Pièces à produire : copie intégrale de l'acte de naissance ou de mariage en original, 2 photos originales normées récentes (format 3,5 x 4,5 cm, identiques, de face et tête nue, sur fond clair sauf fond blanc, neutre et uni, en couleur de préférence ou en noir et blanc), 1 justificatif de domicile en original (facture EDF, eau, téléphone etc...) au nom du demandeur, un document officiel avec photographie permettant au demandeur de justifier son identité (carte d'identité, permis de conduire...), un timbre à 60 € pour les adultes ou 30 € les mineurs.

Délai d'obtention : 1 mois.

Validité : 10 ans pour les personnes majeures, 5 ans pour les personnes mineures.

APE MARCHÉ AUX PUCES du samedi 16 septembre 2006.

L'association des Parents d'Élèves organise son marché aux puces annuel. Les emplacements seront vendus 1€ par mètre linéaire. Les réservations pourront être faites auprès des personnes suivantes :

Valérie CARON : 03-21-56-42-98

Laurent FOUICHE : 06-70-37-88-88

Emmanuel BRUZAC : 06-63-74-86-76

Remerciements KERMESSSE de Juin:

L'APE remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de la fête des écoles maternelle et primaire.

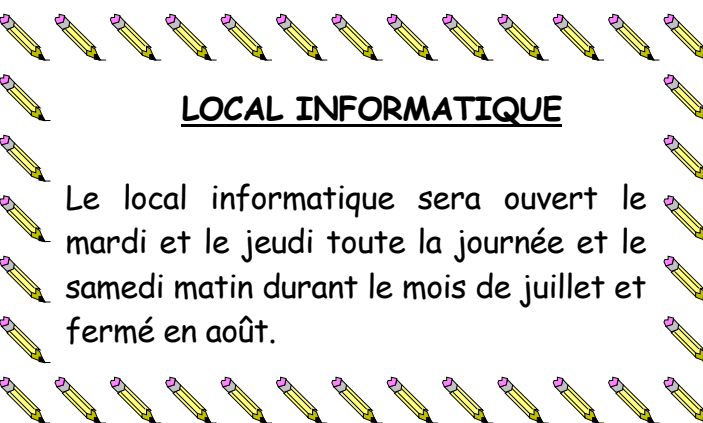
Un grand MERCI aux enseignants, aux assistantes maternelles, et aux enfants pour leurs prestations.

Merci aux familles pour leurs participations et leurs encouragements.

Merci à la Municipalité et aux commerçants pour leur aide logistique (matériels et publicités).

Merci aux parents et aux amis bénévoles pour leurs dons (lots), leur aide et leur enthousiasme.

Le bureau de l'APE



LOCAL INFORMATIQUE

Le local informatique sera ouvert le mardi et le jeudi toute la journée et le samedi matin durant le mois de juillet et fermé en août.

SOUVENIRS

Afin de conserver l'histoire de notre commune, nous recherchons toute personne possédant d'anciennes photos ou documents. Ils seront ensuite scannés ou photocopiés pour agrémenter notre site internet puis restitués. D'avance, merci.

Jean-Claude DELPIERRE,
Premier Adjoint

18^{ème} Semi-Marathon « Le Tour de la colline »

Le dimanche 16 juillet à 9h30 aura lieu le 18^{ème} semi marathon de la commune.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en mairie.

Pour la bonne organisation du week-end, nous recherchons des bénévoles.